

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

DÉCEMBRE 2014 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 17 DÉCEMBRE 2014



Photographie : Mme Isabelle Desjardins.

RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2014 (2014-13-AG)

NOMINATIONS

Comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec

L'Assemblée des gouverneurs a nommé au comité de retraite du Régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec, Mme **Jacynthe Drolet**, directrice du Service des ressources humaines de l'UQAM, et M. **Claude Marchand**, directeur du Service des ressources humaines de l'ÉTS, à titre de membres désignés par leur corporation. Ces personnes sont nommées pour trois ans à compter du 17 décembre 2014 jusqu'au 16 décembre 2017.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Émission de diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a décerné 743 diplômes à des étudiants de l'UQTR (174), de l'UQAC (166), de l'UQAR (22), de l'UQO (22), de l'UQAT (113), de l'INRS (28), de l'ÉTS (51) et de la TÉLUQ (116).

Entente entre l'UQAC et l'UQAR

Sur la recommandation du Conseil des études, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC et l'UQAR à conclure un protocole d'entente visant l'offre en extension à l'UQAR du programme de doctorat en ingénierie offert à l'UQAC.

Délocalisation au Maroc et en France de programmes en administration offerts à l'UQAC

Sur la recommandation du Conseil des études, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé l'UQAC à conclure des protocoles d'entente visant l'offre en délocalisation des programmes :

- de baccalauréat en administration, de certificat en administration, de certificat en gestion des ressources humaines et de certificat en marketing au Centre d'études universitaires canadiennes au Maroc (CEUCM);
- de maîtrise en gestion des organisations à l'École nationale de commerce et de gestion de Marrakech de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, au Maroc;
- de maîtrise en gestion des organisations à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohammed V - Souissi, au Maroc;
- de maîtrise en gestion des organisations à l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger de l'Université Abdelmalek Essaadi, au Maroc;
- de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) à l'IPAG Business School, en France.

Centre Jacques Cartier

Messieurs Frédéric Bove et Jacques Samarut, respectivement délégué général et vice-président du Centre Jacques Cartier, ont présenté aux membres de l'Assemblée des gouverneurs la mission, la gouvernance et la vision renouvelées de cet organisme.

Fondé en 1984, le Centre Jacques Cartier est reconnu comme une plateforme de rencontre interdisciplinaire axée sur l'innovation, un animateur de réseau et un outil de la coopération franco-québécoise. Pour en savoir plus : <http://www.centrejacquescartier.com/>



Le réseau de l'Université du Québec a publié dans le numéro de décembre 2014 du magazine *Québec Science* un cahier thématique sur l'hiver.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Nomination des auditeurs indépendants de l'Université du Québec pour l'exercice financier 2014-2015

L'Assemblée des gouverneurs a renouvelé le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour agir à titre d'auditeur indépendant de l'Université du Québec pour l'exercice financier 2014-2015. La principale tâche confiée à cette firme comptable est l'audit des états financiers de l'Université du Québec et des états financiers consolidés de l'Université du Québec et des établissements.

Les services de Raymond Chabot Grant Thornton ont été retenus pour cinq ans à la suite d'un appel d'offres lancé en 2011 et son mandat doit être renouvelé annuellement par l'Assemblée des gouverneurs.

Chantier sur la politique de financement des universités

L'Assemblée des gouverneurs a pris connaissance des principaux éléments du rapport final du chantier sur la politique de financement des universités intitulé *Pour une réforme du financement des universités québécoises*. Ce rapport préparé par Mme Hélène P. Tremblay et M. Pierre Roy contient vingt-cinq recommandations concernant notamment la subvention de fonctionnement, les droits de scolarité des étudiants non québécois et les frais institutionnels obligatoires. Ce document est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.mesrs.gouv.qc.ca/financement/>

RÉUNION SPÉCIALE DU 17 DÉCEMBRE 2014 (2014-14-AG-S)

Modification au règlement général 2 *Les études de premier cycle* et au règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs*

L'Assemblée des gouverneurs a modifié les règlements généraux des études 2 et 3 qui visent principalement à simplifier le processus d'approbation des protocoles d'entente en tenant compte des programmes visés. Les règlements amendés entreront en vigueur lors de leur publication dans la Gazette Officielle du Québec.



Université du Québec
Secrétariat général